

## CHAPITRE VII

### L'INTERDIT DE POITIERS

#### COMMENT Mgr de la POYPE put s'y TROMPER

Revenons maintenant sur nos pas et rejoignons M. Grignion que nous avons laissé disant adieu à l'hôpital de Poitiers. Certes, il ne sortait pas grandi de cette épreuve de force et l'on imagine facilement les réflexions des Poitevins. Il avait, c'était le moins qu'on pût dire, présumé de ses moyens, manqué aussi de diplomatie. Ceux qui l'avaient mis en garde se sentaient flattés d'avoir vu juste. Aux yeux de plusieurs de ses amis et admirateurs son auréole pâlisait : Dieu n'abandonne pas ainsi ses saints. Parmi les ecclésiastiques, plus d'un savourait comme une petite vengeance personnelle la déconvenue de ce déguenillé, et n'attendait qu'une occasion pour lui porter quelque coup fourré qui les débarrasserait de sa présence. Quant à lui, indifférent aux jugements du monde, il continuait à circuler dans les rues avec son air mystique, le visage aussi radieux que si rien de fâcheux ne lui était arrivé.

Mgr de la Poype l'a placé comme aumônier et directeur de conscience chez les Pénitents. Mais ce n'est pas ce petit troupeau qui peut contenter son zèle. Un vaste champ de travail s'offre autour de lui : faubourgs rongés de misère et de vice, paroisses urbaines, languissantes, monuments religieux croulant de vétusté. Il sera là dans son élément. L'évêque l'autorise à donner des missions, le fait même aider dans cette tâche par des ecclésiastiques de mérite, dont un Grand Vicaire, M. de Révol, qui sera, peu de mois après nommé évêque d'Oloron. Monthernage, Saint-Simplicien, Saint-Savin, la Résurrection, les spacieuses chapelles conventuelles de Sainte-Catherine, des Pénitents, des Calvai-

riennes, entendent successivement tomber de sa bouche les grandes vérités du salut. Missions et retraites « pour préparer les peuples à la mort, dit Grandet (p.80), et qui eurent toutes un succès prodigieux. Les peuples, continue l'historien, le suivaient en foule, et étaient tellement pénétrés de ses discours qu'ils fondaient en larmes, éclataient en soupirs et en sanglots, criant à haute voix miséricorde. Il s'était tellement rendu le maître de leurs cœurs qu'ils eussent été prêts à le suivre jusqu'à l'autre bout du monde, s'il avait voulu les y conduire, et à prendre son parti dans toutes sortes d'occasions. »

A Montbernage, sur la paroisse de Sainte-Radegonde, mais fort loin de l'église, il transforma au cours de la mission un lieu de réunions licencieuses, la grange de la Bergerie, en un sanctuaire dédié à la Sainte Vierge, sous le vocable de Marie Reine des cœurs. Le peuple s'y pressait chaque jour, pour dire le chapelet. « Si quelqu'un, dit-il, en faisant ses adieux le jour de la clôture, accepte de réciter ici la prière et le chapelet, les dimanches et fêtes et de chanter la Petite Couronne à midi, j'y laisserai l'image de ma Bonne Mère ». Un ouvrier, Jacques Goudeau, se présenta. Une belle statue de Notre-Dame fût alors installée qui devait disparaître à la Révolution, mais y est revenue et y trône toujours.

A Saint-Saturnin, il fit mieux encore. Cette modeste paroisse était déshonorée par un jardin dit des « Quatre figures », en raison de quatre statues qui l'ornaient, mais trop justement surnommé par l'expressif langage populaire « la Goreterie ». Il résolut de purifier cette sentine. Profitant des ténèbres de la nuit, il y descendait et là mettait en jeu les grands moyens : longues prières à genoux, les bras en croix ou étendu la face contre terre, volées de coups de discipline. Puis, pour que la réparation fût publique, il y conduisit, sur la fin de la mission, son auditoire, en procession générale. Au cours de son sermon, alors que sa voix avait de la peine à dominer les sanglots de l'assistance et les implorations de pardon, il répandit subitement la consolation dans tous les cœurs en annonçant d'un ton prophétique que « ce lieu serait un lieu de prière et qu'il serait desservi par des religieuses ». Un jour, en effet, viendra (1758) où les Filles de la Sagesse y desservirent un hôpital d'incurables, œuvre qui débuta d'ailleurs dès le lendemain de la prophétie, le missionnaire ayant déposé, dans une anfractuosité de rocher et confié

aux soins d'une pieuse femme, un misérable abandonné de tous, auquel vinrent s'adjoindre peu après deux autres infirmes.

Des monuments religieux menaçaient ruine. Il commença par restaurer sur une des piles du Pont-Joubert, à l'entrée de Montbernage, un oratoire dédié à la Sainte Vierge, que les Huguenots avaient mis à mal.

Si l'amour de Marie  
Dans ton cœur est gravé,  
En passant ne t'oublie  
De lui dire un avé,

fit-il inscrire sur le frontispice. Puis il s'attaqua au Temple de Saint-Jean tout proche de la cathédrale. C'était en réalité un ancien baptistère, mais, dans la croyance de l'époque, un temple païen que les chrétiens avaient consacré au culte du vrai Dieu. Rendre à cette haute destination l'édifice délabré n'était pas une mince entreprise. Le Doyen de la cathédrale en profita pour railer le prophète : « N'est-ce pas, Monsieur Grignon, lui dit-il un jour, que vous avez été transporté en l'île de Patmos et que Dieu vous a révélé que vous fissiez rétablir le temple de Saint-Jean. — Dites ce que vous voudrez Monsieur, répliqua le missionnaire, j'en viendrai à bout avec l'aide de Dieu ». Il quèta, non seulement fit le maître maçon, mais s'attela aux brouettes, et quelques mois après, l'église était réparée de fond en comble.

Jusqu'ici rien, semble t-il, qui pût attirer les foudres épiscopales. Car c'est là le problème qu'il s'agit de résoudre. Faut-il alors incriminer certaines répressions de scandales ? En voici une qui faillit tourner au tragique. Un jour d'été, passant sur les bords du Clain, il aperçoit en train de se baigner quelques jeunes garnements qui s'amusaient à provoquer par leurs gestes polissons les lavandières. Il va droit à eux et leur administra quelques coups de sa discipline. (Grandet p.60) Cependant un des drôles se plaint à sa mère, laquelle se plaint à l'évêque, lui laissant entendre que son fils est en danger de mort. Mgr. de la Poype, sans prendre plus d'informations, envoie dire à M. de Montfort qu'il lui défend de célébrer la messe. Interdire à notre saint de célébrer, autant lui enjoindre de sortir du diocèse. Il était sur le point de prendre cette décision quand son confesseur, le P. de la Tour, lui conseilla de patienter, qu'il allait trouver l'évêque et le prier de se renseigner plus exactement. Natu-

rellement le plaignant n'avait eu aucun mal et la défense fut levée sans délai.

Autre fait rapporté par Le Normand, procureur du roi au présidial de Poitiers, qui avait fait partie de ce groupe de jeunes gens que M. Grignon, alors aumônier à l'hôpital, formait à la piété. (1) « Un jour qu'il passait dans la Place royale, il entendit un officier jurer le Saint Nom de Dieu ; il fut à lui vivement, le traita de malheureux, quoiqu'il fût avec d'autres Officiers, et lui imprima malgré son libertinage une telle crainte qu'il l'obligea sur le champ à demander pardon à Dieu à genoux et à baiser la terre. Ce trait, vous paraîtrait incroyable si vous saviez le nom de l'officier qui s'appelait Gantière, mais je puis vous le certifier... Dieu qui faisait le principe de ses actions, dit le même narrateur, l'a plusieurs fois obligé d'aller avertir des personnes même constituées en dignité tant dans l'église que dans la robe et la noblesse, les faire taire lorsque par des conversations ils profanaient le temple de Dieu... Il marchait dans nos rues avec un air de béatifié et ne cherchait que l'occasion de réprimer le vice ».

Que l'autorité ecclésiastique ait peu goûté ces interventions c'est plus que probable, mais qu'elle les ait jugées compromettantes au point que le prêtre qui se les permettait, reçût défense d'exercer le ministère, voilà qui n'est guère vraisemblable. Pour expliquer l'interdit qui frappa le missionnaire, on invoquera la jalousie provoquée par l'engouement populaire, les guérisons miraculeuses, les vexations diaboliques dont il laissait courir le bruit, le prophétisme, auquel, comme nous l'avons vu, il s'abandonnait parfois en chaire ; mais à quoi reconnaîtrait-on un envoyé de Dieu, si ce n'était justement à ces signes ? C'est donc que l'autorité ecclésiastique en contestait chez M. Grignon l'authenticité. Et pourquoi ? Aurait-ce été par esprit janséniste ? Mais Mgr de la Poype n'avait aucune sympathie pour la secte. Bien plus, ce fut par ses soins que vit le jour la célèbre Théologie dite de Poitiers, puis de Toulouse (*Compendiosae institutiones theologiae*, 4 vol. in-12, 1708-1709). Il passa même pour y avoir utilisé ses propres cahiers de Saint-Sulpice, revus par deux jésuites. L'inspiration de l'ouvrage était résolument opposée au jansénisme, opposée aussi au gallicanisme, jusqu'à ce que, peu d'années après, dénoncé au chancelier de Pontchartrain comme

(1) Grandet, p. 466.

« combattant de front les saintes libertés de l'Eglise gallicane », l'ouvrage fut purgé par le fameux docteur Ellies du Pin de « l'ultramontanisme dont il était infecté ». Quant au Grand Vicaire, M. de Villeroi, fils du maréchal de Villeroi, favori de Louis XIV, ce n'est pas lui, quels qu'eussent été ses sentiments intimes, qui eût risqué de compromettre sa fortune en entrant dans un parti contre lequel le roi venait de se prononcer avec tant d'énergie, en obtenant de Clément XI la Bulle « *Vineam Domini* » qui exigeait la soumission intérieure.

La seule explication plausible, c'est que tant le Grand Vicaire que l'évêque se méprirent sur M. Grignon comme s'étaient mépris les sulpiciens Leschassier et Brenier. Avec ses pratiques d'un autre âge, ses vertus à grand éclat, sa touche mystique, l'homme ne les rassurait guère. Possible qu'il fût un saint, et un saint à miracles ; mais peut-être aussi n'était-il qu'un illusionné, sinon un maître fourbe. Il serait bien étonnant que M. de Villeroi n'ait pas été de ces Grands Vicaires dont Grandet nous dit qu'ils « le traitèrent d'ignorant, d'hypocrite et de vagabond ». En tous cas, si l'on juge, à la façon dont il sévit à son égard, il ne croyait guère à ses grands dehors de sainteté.

Il est évident que ce n'est pas la seule mise en scène que nous allons rapporter qui motiva les rigueurs dont le saint fut l'objet. Il n'en est pas moins significatif qu'elle caractérisait bien sa manière et que les démonstrations d'humilité et d'obéissance auxquelles il se livra à cette occasion n'étaient pas faites pour tranquilliser des esprits soupçonneux. Nous citons Grandet (p. 88) :

« La dernière mission que fit M. de Montfort à Poitiers fut aux Religieuses du Calvaire, dont il avait emprunté l'église pour y assembler le peuple... Il s'employa surtout à faire des réconciliations dans les familles et à retirer des mains des libertins des livres déshonnêtes et des tableaux représentant des choses obscènes. On lui en apporta un si grand nombre qu'il résolut à l'exemple de saint Paul (Act. XIX. 19) de les faire brûler publiquement. La pensée lui vint de représenter, à l'exemple d'un jésuite espagnol, le monde sous la figure d'une femme habillée à la manière des mondaines avec tous les ornements de vanité dont elles ont coutume de se parer. On lui apporta plus de cinq cents livres et autant de tableaux obscènes, et il les fit tous attacher autour d'un poteau, sur lequel cette idole de paille était

élevée pour les faire brûler ensemble ; son dessein était ensuite de faire ériger une croix en la place de ce fantôme... Mais le monde était trop intéressé dans ce spectacle pour ne s'y pas opposer ; des libertins, pour rendre la chose plus ridicule, attachèrent des boudins et des saucisses à la tête de cette figure en forme de pendants d'oreilles, sans que M. de Montfort en eût aucune connaissance. Un curé de Poitiers travaillant avec lui dans la mission, contraire à ses sentiments, au lieu de l'avertir charitablement de ce qu'il trouvait à redire dans ce projet, alla trouver un des Grands Vicaires de Monseigneur de Poitiers, alors absent pour faire sa cour, et lui dépeignit ce bûcher avec des couleurs si noires et d'une manière si ridicule, que M. le Grand Vicaire, craignant que cela ne tournât au mépris de la religion, monta promptement en carrosse avec le curé et vint à l'église du Calvaire ; ayant aperçu le bûcher à la porte où l'on disait qu'on allait brûler le diable, il ordonna sur-le-champ qu'on ôtât cette idole, sans prendre garde qu'il y avait de très mauvais livres et des tableaux déshonnêtes cachés dessous.

« En même temps, une foule d'artisans et d'écoliers se jetèrent dessus, les mirent en pièces, abattirent l'idole, emportèrent les livres et les tableaux dans leurs maisons, avec des huées et des risées extraordinaires, criant par les rues comme des fous. Le diable joua si bien son personnage ce jour-là, qu'il fit devenir le mal plus grand, car de particulier et de secret qu'il était, il le rendit public et universel... Ce ne fut pas tout ; M. le Grand Vicaire accompagné du curé entra dans l'église où M. de Montfort prêchait au milieu d'un peuple innombrable et, après lui avoir imposé silence, il lui fit de très sanglants reproches de ses imprudences et de son zèle indiscret et sortit. M. de Montfort, sans paraître plus ému qu'à l'ordinaire, dit à ses auditeurs : « Mes frères, nous nous disposons à planter une croix à la porte de cette église. Dieu ne l'a pas voulu, nos supérieurs s'y opposent ; plantons-la au milieu de nos cœurs ; elle sera mieux placée en cet endroit que partout ailleurs ». Puis il commença à faire dire le chapelet... »

Telle est la version de Grandet qui nous paraît plus sûre que celle de Blain (Ch. LX), adoptée par le P. Besnard. Au dire du mémorialiste le mannequin, contrairement aussi au témoignage de Le Normand (2), n'aurait pas été le fait du missionnaire,

(2) Grandet, p. 468.

mais de certains particuliers au « zèle moins prudent et moins considéré ». Cette figuration, avec ses parures dont, évidemment, des mondaines avaient fait elles aussi le sacrifice, était cependant bien dans son style. Pourquoi n'aurait-elle pas été de sa main ? On ne voit nulle part qu'il en ait rejeté la responsabilité. Quant aux boudins et aux saucisses, c'est une autre affaire. Blain les ignore. Il est clair que notre saint n'était pas l'auteur de cette mascarade. Il s'en sera plaint sans doute en racontant la chose, ce qui aura donné lieu à la méprise. Blain termine sa narration par ces mots « Le récit de ce fait ainsi circonstancié a été fait par M. de Montfort lui-même à un prêtre digne de foi et par quelques autres ecclésiastiques spectateurs de l'événement ». Mais une preuve que leur mémoire a été peu fidèle, c'est qu'ils mettent la scène de l'algarade sur la place de l'église, au lieu même du spectacle, tandis que l'abbé Dubois (3), alors aumônier de l'hôpital, la situe dans l'église, le missionnaire étant en chaire. On ne voit pas écoliers et artisans faisant main basse sur les livres et les tableaux sous les yeux de M. de Montfort et lui, gardant le silence. Le pillage ne put se faire qu'à son insu et à l'insu du Grand Vicaire. Quand M. de Villeroi sortit de l'église, toute la bande s'était envolée.

L'abbé Dubois note aussi que, lorsque le Grand Vicaire imposa silence au prédicateur, celui-ci « s'apercevant du dessein qu'on avait, se mit à genoux, tête nue, et essuya humblement sans ouvrir la bouche tout ce qu'un faux zèle peut inspirer ».

On devine le dépit de M. de Villeroi après ce beau succès. Par son intervention inconsidérée et cette peste de mauvais livres et de tableaux obscènes répandue, au grand scandale des honnêtes gens, parmi le bon peuple, il s'était proprement couvert de ridicule. Il lui convenait bien de donner des leçons de prudence ! Et le pis, c'était qu'il avait fourni au missionnaire une occasion unique de faire admirer ses vertus. Il revoyait son hypocrite à genoux dans la chaire, muet, les yeux mi-clos, la tête basse, le dos courbé sous l'averse, dans la parfaite attitude d'un criminel. Il l'imaginait surveillant sa contenance et se disant : quel grand saint je dois être aux yeux de tout ce peuple ! Et comme il n'avait pas manqué de s'enquérir comment l'homme s'était comporté après son départ, la tranquillité de M. Grignon ; ses

(3) Grandet, p. 475.

paroles toutes de soumission et de piété ne faisaient qu'imprimer davantage dans son cerveau l'image d'un Tartufe.

Peut-être cependant s'en serait-il tenu là si la suite n'avait achevé de l'exaspérer car il se trouva bien sans doute quelque âme charitable pour lui porter la nouvelle.

Craignant pour le succès de la mission, le saint avait passé la nuit suivante en prière dans l'église devant le tabernacle. Il fut assez surpris d'entendre dès la pointe du jour le bruit de toute une troupe piétinant devant la porte. C'étaient des personnes qui s'étaient déjà confessées, mais qui avaient si bien parlé contre le Grand Vicaire qu'elles n'osaient approcher de la Sainte Table sans être réconciliées. Ainsi en alla-t-il de la masse du peuple (4). Les confesseurs n'entendirent guère de pénitents qui n'eussent à déclarer ce péché-là. Dans la journée, d'autres personnes qui avaient accusé le missionnaire d'indiscrétion, allèrent sur l'ordre de leur confesseur, lui faire publiquement des excuses (5). Vint le jour de la clôture, M. de Révol, le Grand Vicaire déjà nommé à l'évêché d'Oloron, que Mgr. de la Poype lui avait associé, avec plusieurs autres prêtres, pour l'évangélisation de ces malheureux faubourgs, monta en chaire et parla. Il releva hautement le mérite de M. de Montfort. Celui-ci parla aussi. Il dit combien il déplorait le scandale qu'il avait donné, poussa un cri de douleur au sujet de ces livres et de ces infâmes tableaux échappés au feu pour la perte des âmes. Autre trait édifiant et qui fut fort remarqué : le prêtre qu'il avait prié de l'assister comme diacre à la messe solennelle d'actions de grâces était le curé même qui l'avait dénoncé à M. le Villeroi. Enfin, au grand repas que, ce même jour, les Religieuses donnaient en l'honneur des missionnaires, M. de Révol s'était promis. On l'attendit longtemps. Il n'arriva qu'au milieu du dîner. « Encore m'a-t-il fallu, dit-il, m'excuser auprès de M. l'Intendant qui désirait terminer la discussion d'une affaire. Mais pour rien je n'aurais voulu manquer d'apporter à M. de Montfort ce nouveau et public témoignage de la considération que j'ai pour lui ».

C'en était trop. S'il n'avait tenu qu'à lui, M. de Villeroi aurait immédiatement envoyé M. Grignion exercer son zèle ailleurs. En attendant le retour de l'évêque, il lui fallut le supporter, et la

(4) Dubois-Grandet, p. 477.

(5) Grandet, p. 92.

mission du Calvaire ne fut pas, contrairement à ce que dit Grandet, la dernière. Une autre la suivit de près, celle de Saint-Saturnin, dont nous avons parlé et qui se termina, note Besnard, le 6 janvier 1706. Il y a doute sur la date du sacre de M. de Révol. Des deux missions qu'avance Laveille (p. 184 et 217), celle du 19 janvier 1705 est impossible, M. de Révol ayant été associé tout au cours de cette année-là aux travaux du missionnaire, celle du 8 novembre 1705 ne semble s'appuyer sur aucune référence. La plus probable est celle du 17 janvier 1706 que soutint Aubert dans son *Histoire de la catholicité de Poitiers*. Mais ce qui est sûr, c'est que Mgr. de la Poype procéda lui-même au sacre dans sa cathédrale. Ainsi ne croyons pas que sur cette histoire de bûcher et de mannequin, le prélat n'entendit qu'un son de cloche. M. de Révol, qui n'avait pas craint de prendre part contre M. de Villeroi, mit certainement les choses au point. Que le P. Besnard (Livre II) ne vienne donc pas nous prétendre que Mgr. de la Poype fut circonvenu, « qu'on lui fit une peinture si forte des singularités du missionnaire et des suites fâcheuses qu'elles pouvaient avoir qu'il était de la sagesse de les prévenir et d'écarter du ministère celui qu'on lui représentait comme capable de les occasionner ». On nous dit que les Villeroi étaient puissants à Versailles, sans doute, mais l'évêque de Poitiers n'avait pas une âme de courtisan. Et eût-il voulu donner quelque satisfaction à son Grand Vicaire, c'eût été assez d'admonester sévèrement M. Grignion. Il n'y a aucune proportion entre l'érection de ce malheureux bûcher et l'interdit qui en frappa l'auteur et qui, en outre, ne pouvait que rendre plus odieux à bien des gens M. de Villeroi et desservir l'évêque lui-même jusque dans la société où, on le voit à maint trait, M. Grignion comptait nombre d'admirateurs et d'amis. Mais on a l'impression très nette que les vertus si peu discrètes de notre saint partageaient profondément les esprits dans le monde ecclésiastique et religieux. Les uns croyaient à sa sainteté, les autres n'y croyaient pas. Mgr. de la Poype était pour le moins hésitant. M. Grignion s'attribuait le don de prophétie, ne se défendait point des miracles qu'on lui prêtait, se comportait en tout en inspiré. Naïveté ? Manque de jugement ? Affectation plus ou moins consciente ? Orgueil secret ? Duperie du malin ? C'était là choses beaucoup plus faciles à croire qu'un phénomène de sainteté qui, par ses dehors au moins, dépassait toutes les normes et s'accordaient si peu à l'idéal de l'époque.

Ce ne fut pas à la légère que le vertueux prélat se décida à écarter un ouvrier évangélique qui ne reculait à aucune besogne et qui avait incontestablement opéré des merveilles de conversion. Pour en arriver là, il fallait que l'homme lui fût bien suspect, surtout quand on songe qu'il ne revint jamais sur sa décision, qu'à deux reprises, comme nous l'avons relaté, la première six mois après cette expulsion, la seconde près de huit ans plus tard, le missionnaire ayant eu affaire à Poitiers, sa présence ne fut pas plus tôt connue de l'évêque qu'il reçut l'ordre de vider les lieux dans les vingt-quatre heures.

Il y a toute apparence que Mgr. de la Poype voulut attendre le départ de M. de Révol pour interdire le missionnaire. Ce fut d'après Grandet le premier jour d'une retraite que le saint donnait aux Religieuses de Sainte Catherine pour la préparation à la mort qu'il reçut pendant son dîner la lettre qui lui enjoignait de sortir immédiatement de Poitiers. Or, nous savons du même historien qu'il était encore là au début du carême, ce qui nous reporte à un mois après le sacre de M. de Réval, 17 janvier, le Mercredi des Cendres tombant cette année 1706, le 17 février. Mais un fait avait eu lieu tout récemment qui pourrait bien n'avoir pas été sans influence sur Mgr. de la Poype.

« Environ le mardi gras, raconte Grandet (p. 82). M. de Montfort, étant allé au collège pour se confesser, le Père de la Tour, jésuite, son confesseur, lui demanda, après la confession, où il allait dire la sainte Messe. M. de Montfort répondit que s'il le souhaitait, ce serait dans leur église ; alors le Père de la Tour le pria de la dire pour Mme d'Armagnac, femme du Gouverneur et Lieutenant du Roi de Poitiers, laquelle était malade à l'extrémité et abandonnée des médecins. M. de Montfort le lui promit, et après la messe, il vint dire au Père de la Tour qu'elle ne mourrait pas de cette maladie, qu'il avait prié le Seigneur pour elle ; alors le Père de la Tour qui connaissait le fond de son cœur et la simplicité de son esprit, le pria d'aller porter cette bonne nouvelle à M. d'Armagnac qui était fort affligé de la maladie dangereuse de son épouse. M. Grignon, sans faire aucun retour sur lui-même obéit dans l'instant, entra dans la chambre de la malade et lui dit, Madame, vous ne mourrez pas de cette maladie, Dieu veut vous laisser sur terre pour continuer vos charités aux pauvres. En effet, elle commença à se mieux porter, et elle a encore vécu douze ans, depuis M. d'Armagnac a déposé ce fait avec serment, devant Notaire, le 28 novembre 1718 ».

Grandet note cet événement comme un des trois principaux qui marquèrent à Poitiers la carrière apostolique de l'homme de Dieu et le firent regarder, dit-il, comme un saint et un prophète. Mgr. de la Poype s'inquiéta-t-il de l'engouement des Poitevins ? Toujours est-il que la mesure qu'il prit contre le missionnaire si peu de jours après, peut-être même dès le lendemain, au risque de blesser au vif M. et Mme d'Armagnac, montre bien qu'il ne partageait pas le sentiment de ses diocésains. Et ce qu'il allait apprendre sous peu n'était pas précisément propre à dissiper ses doutes. M. Grignon, ce si parfait obéissant, ne s'était pas tenu pour battu. Il n'avait quitté Poitiers que pour aller à Rome trouver le Saint Père, et afin que personne ne l'ignorât, il avait eu soin d'adresser aux « chers habitants de Montbernage, de Saint-Saturnin, de Saint-Simplicien, de la Résurrection, et autres » qu'il avait évangélisés, une longue épître, dans laquelle, après leur avoir donné d'excellents conseils, il leur annonçait « ce long et pénible voyage à la charge de la Providence ». A l'entendre, c'était un pèlerinage qu'il entreprenait pour obtenir de Dieu leur persévérance. Il n'oubliait pas de gémir sur sa propre misère, sa *malice* et son *indignité* demandait à ses chers enfants de prier Dieu de l'aider dans sa faiblesse, ce qui l'amenait naturellement à parler de ses persécuteurs. « J'ai, disait-il, de grands ennemis ; en tête tous les mondains qui estiment et aiment les choses caduques et périssables, me méprisent, me raillent et me persécutent, et tout l'enfer qui a comploté ma perte, et qui fera partout soulever contre moi toutes les puissances. » Autant de mots qui se passaient de commentaires. Et il continuait, ne doutant pas qu'avec les *prières des bonnes âmes à la Sainte Vierge, il vaincrait tous ses ennemis et lui-même* pour la plus grande gloire de Dieu. Enfin, il comptait bien revenir. « Adieu sans adieu, car si Dieu me conserve en vie, je repasserai par ici, soit pour passer dans un autre pays, parce que Dieu étant mon Père, j'ai autant de lieux à demeurer qu'il y en a où il est injustement offensé par les pécheurs ». Etonnons-nous après cela de la réception qui l'attendait à Poitiers à son retour de Rome.

Il faudra sa mort admirable pour dissiper les doutes du bon évêque. Mais alors le revirement sera complet. De tous ses persécuteurs, Mgr. de la Poype sera le seul à lui faire amende honorable ! Alors qu'à Nantes, au dire de Blain (Ch. LXXV), Mgr. de Beauvau et quantité de prêtres ne peuvent entendre parler de

ses miracles, l'évêque de Poitiers (6), dès 1718, deux ans après la mort du missionnaire, permet d'instituer dans sa ville épiscopale une enquête sur cinq miracles dont auraient bénéficié ses diocésains, remet, sans doute au P. Mulot, successeur du grand apôtre, un certificat, que nous a conservé Grandet, où il témoigne hautement de ses admirables vertus ; enfin, voudrait tant contribuer à porter sur les autels celui qu'il a si complètement méconnu et si injustement persécuté qu'il lui demande des miracles et, en ayant obtenu un, s'empresse, le 13 décembre 1725, d'en envoyer le rapport à Grandet en quête de documents et termine sa lettre par ces mots : « Dieu soit béni qui manifeste combien ce serviteur de la divine Majesté lui a été agréable pendant sa vie et l'est encore après sa mort ».

Tandis que M. Leschassier dicte à Grandet sur sa mésaventure de directeur spirituel quelques lignes où il ne pense qu'à justifier discrètement sa méthode, Mgr. de la Poype ne songe nullement à suggérer au biographe la moindre défense de sa regrettable conduite. Grandet n'aura pas un mot pour atténuer, bien qu'il écrivit du vivant de l'évêque, sa responsabilité dans cette déplorable affaire d'interdit qui fera le scandale des historiens futurs. Quant à M. de Villeroi, élevé en 1714 sur le siège archiepiscopal de Lyon, il sut sans doute quelque gré au biographe d'avoir tu ce qui n'était cependant un secret pour personne, le nom du Grand Vicairé qui s'était si fâcheusement illustré dans la circonstance et dont, en sa lettre documentaire à Grandet, l'abbé Dubois aumônier de l'hôpital de Poitiers, relevait impitoyablement le pas de clerc... Mais nous aurons, après ce chapitre, toute une note sur ce prélat.

Dans cette lettre aux chers habitants de Montbernage et autres lieux, nous avons retrouvé l'homme aux airs de sainteté trop accusés pour n'être pas facilement soupçonné d'affectations. Certes, notre saint n'était pas un naïf. Cependant, il ne semble pas, tellement cette manière lui était naturelle, qu'il ait jamais pensé qu'on pût s'y méprendre et que ses persécuteurs ecclésiastiques n'étaient pas nécessairement ou circonvenus ou de mauvaise foi. Et pourtant, en combien de circonstances ne pouvait-on pas se demander s'il ne jouait pas la comédie, tant il allait loin.

(6) Grandet, p. 435.

Un Grand Vicairé « lui dit un jour, écrit Grandet (p. 339), tout ce que la colère la plus outrée peut inspirer de plus mortifiant, à quoi il ne répondit jamais autre chose, sinon qu'il suivait toujours les ordres de nos seigneurs les Evêques dans leurs diocèses et qu'il ne faisait rien contre leur volonté ». Un autre saint s'en fût tenu là. Mais ce n'était pas assez pour lui d'avoir gardé son calme sous ce torrent d'injures et de s'être justifié ensuite sans un mot d'aigreur. Pour se vaincre encore davantage et marquer à son insulteur qu'il ne lui retirait rien de son respect et de sa confiance, que fait-il ? « Il lui demanda, dit Grandet, la grâce de le confesser ». C'était bien sans doute la dernière chose à laquelle le Grand Vicairé pouvait s'attendre : « Je reviendrai vous trouver », lui dit-il. Il le fit patienter deux heures « après quoi il le renvoya sans vouloir l'entendre ». Grandet en est tout scandalisé. Cependant, à moins que le missionnaire ne fût un inconscient, et il ne l'était certainement pas, il ne pouvait être ici qu'un saint ou un cafard. Il ne semble pas du tout que ce fut pour se jouer de lui que l'irascible Grand Vicairé lui dit de l'attendre. De fait au bout de deux heures, il revint voir si son pénitent était toujours là. Etourdi par cette demande insolite de confession, n'avait-il point plutôt voulu prendre le temps de réfléchir, traînant aussi peut-être dans l'espérance que M. Grignon le croirait retenu par quelque occupation et n'aurait pas la patience de l'attendre.

Autre fait qui n'eut lieu que trois ans plus tard et dans le diocèse de Nantes, mais qui rappelle trop l'attitude du missionnaire dans la chaire des Calvairiennes, pour que nous ne le rapportions pas ici.

En notre premier chapitre, nous mettions en bonne place parmi les ecclésiastiques persécuteurs, le curé de la Chevrolière. Revenons à ce singulier pasteur et à son exploit.

Depuis quelques mois, M. de Montfort travaillait dans ce diocèse, sous la protection de M. Barrin, Grand Vicairé, dont la famille, une vieille famille bretonne, était en relation intime avec les Grignon. Sans doute n'y manquait-il pas déjà d'ennemis et de calomniateurs. Il fut retenu par M. Barrin, pour donner une mission à la Chevrolière, en compagnie d'un jeune prêtre ordonné de l'année précédente et originaire du diocèse, M. des Bastières. Brouillé pour une question d'intérêt, le transfert de fondations de messes, avec deux familles nobles de la paroisse

qui étaient au mieux avec M. Barrin, le curé, au premier mot de ce projet, se cabra. Il ne voulait ni de la mission ni des missionnaires. Le Grand Vicaire (7) dut les lui imposer d'autorité. Alors, loin de désarmer, il fit tout pour détourner ses paroissiens d'assister aux exercices. N'y réussissant qu'assez mal et constatant le succès croissant de M. de Montfort, son action sur son auditoire, un matin, il n'y tint plus. Le prédicateur venait de terminer son sermon, tout le peuple sanglotant. Il ne lui laissa pas le temps de descendre de chaire. Revêtu du surplis et de l'étole, debout au milieu de l'autel : « *Misereor super turbam*. J'ai pitié de cette foule », s'écria-t-il. Et commentant son texte : « Je me vois obligé, mes chers paroissiens, étant votre pasteur, de vous avertir charitablement que vous perdez votre temps à venir à cette mission ; on ne vous y apprend que des bagatelles ; vous feriez bien mieux de rester chez vous et de travailler pour gagner votre vie et celle de vos enfants ; c'est à quoi je vous exhorte de tout mon cœur ». Et, ajoute Grandet, beaucoup d'autres pauvretés qui faisaient pitié à tous ceux qui les entendaient.

Cependant, au lieu de rester tranquillement debout en chaire dans une attitude modeste, M. Grignion avait entendu cette pièce d'éloquence dans la même posture de coupable où nous l'avons vu à Poitiers sous les invectives de M. de Villeroi, à genoux, les yeux baissés, les mains jointes, sans un mouvement, tel qu'un enfant qui sent sa faute et qui n'a pas à perdre un mot de la réprimande qu'on lui fait. Et comme s'il n'avait pas encore assez marqué par là son respect pour l'autorité pastorale, étant descendu de chaire et passant devant le curé qui avait regagné son siège, il lui fit, ce que la liturgie n'avait pas prévu, une profonde inclination ; puis, allant retrouver son compagnon M. des Bastières : « Venez, mon cher ami, lui dit-il, venez chanter avec moi le *Te Deum* pour remercier notre bon Dieu de la charmante croix qu'il lui a plu de nous envoyer ; j'en ai une joie que je ne saurais exprimer ». Et les voilà tous les deux psalmodiant à mi-voix le *Te Deum* devant le Saint-Sacrement, à quelques pas du curé, qui naturellement les suivait de l'œil et devait bien saisir aussi quelques bribes de leur récitation, se demandant ce que cela pouvait bien signifier.

Cette petite scène explique peut-être ce qui arriva peu de jours après, car on pense bien que l'inclination que fit M.

(7) Grandet, p. 132.

Grignion en passant devant le curé ne fut pas quelconque. Il y mit, selon son ordinaire, toute l'expression possible. Ce fut lent, profond, révérencieux à l'extrême. Le curé eut le mérite de se contenir, car il ne vit là évidemment qu'une hypocrisie de plus, un merci ironique adressé à son censeur, en même temps qu'un beau geste pour s'attirer l'admiration de l'assistance. L'air à la fois rayonnant et dévot du missionnaire pendant la récitation du *Te Deum* n'était pas davantage pour le détromper. Cette tête penchée sur l'épaule, ces mains jointes pressées contre la poitrine dans une crispation de ferveur, ces yeux tendrement fixés sur le Saint-Sacrement, ne pouvaient lui sembler que de la plus haute farce.

Il fallait arracher le masque à ce maître fourbe. Un soir donc, à la sortie du sermon, voilà notre curé, son vicaire et plusieurs autres prêtres, guettant dans le cimetière l'arrivée du missionnaire. A peine eut-il paru au milieu du flot de l'assistance que ce fut une tempête d'injures. Il n'était qu'un voleur, un fourbe, un charlatan, un perturbateur du repos public ; il ne faisait de missions que pour s'enrichir aux dépens des pauvres, il séduisait les gens simples par ses enchantements. Au lieu de passer rapidement son chemin le saint s'était arrêté et se tenait silencieux, immobile, le visage serein, sous ce débordement d'outrages, à la grande admiration du peuple et à l'exaspération redoublée du curé et de sa bande, lesquels ayant épuisé leur vocabulaire d'injures, éclatèrent en de terribles menaces, lui assurant entre autres qu'ils le poursuivraient partout où il irait, l'« unique vérité, remarque des Bastières, qu'ils aient proférée dans la circonstance. » Comme ils allaient enfin s'éloigner : « Messieurs, leur dit le missionnaire, d'un ton plein de modération et de douceur, j'appelle au juste jugement du Juge des vivants et des morts de toutes les faussetés que vous venez de dire contre moi ». Et se retirant : « Je demande au Seigneur qu'il vous fasse tous des saints ; je vous prie de me pardonner tous les sujets de peine que j'ai eu le malheur de vous causer contre mon intention. Adieu, messieurs ».

Le curé n'était pas au bout de ses surprises et s'il gardait encore quelques doutes sur l'hypocrisie de M. Grignion, ce ne devait pas être pour longtemps. En effet, la mission achevée : « Eh bien, nous allons faire nos adieux à M. le curé ? », dit le saint à son compagnon. Et les voilà partis tous les deux. Laissons M. des Bastières nous conter l'entrevue et les grandes

démonstrations d'amitié du missionnaire à son offenseur. « Il lui parla avec tant de douceur et de charité que j'en fus charmé, car il demanda mille pardons pour les prétendus sujets de chagrins qu'il avait pu lui causer. Je vous assure, Monsieur, lui dit-il, en l'embrassant tendrement, que je prierai toute ma vie le Seigneur pour vous, je vous ai trop d'obligations pour jamais vous oublier, je m'estimerai trop heureux si je pouvais trouver quelque occasion de vous rendre service. » Abasourdi, le curé le laissa faire, bredouilla quelques banalités. Seul, sans sa meute, il n'osa éclater, ayant d'ailleurs peine à croire à tant d'effronterie et se disant à part lui, comme l'avenir le prouva : « Et moi non plus, sois-en sûr, je ne t'oublierai pas ».

Autre exemple. Nous avons mentionné ce religieux prêtre qu'il s'était associé pour une mission, et qui, pendant le mois qu'elle dura, ne cessa de la calomnier, « publiait partout qu'il vendait les sacrements et qu'il était un des plus zélés sectateurs de Simon le magicien, et osait assurer sur sa vie qu'il était sorcier. « Je fus si scandalisé de la conduite de cet indigne calomniateur, dit M. des Bastières, que je crus être obligé en conscience d'avertir M. de Montfort de ce qu'il disait contre lui ; je fis même tous mes efforts pour l'engager à le congédier : mais le serviteur de Dieu, bien loin de suivre mon avis, le comblait d'honnêteté, lui faisait mille amitiés, le faisait placer à table à sa droite, et il ne lui a jamais fait aucun reproche de ce qu'il savait de lui ».

Une si sainte et si charitable manière d'agir, continue M. des Bastières, a fait des effets si extraordinaires et si prodigieux sur les esprits de la plupart de ses persécuteurs, qu'un grand nombre sont devenus ses plus fidèles amis » (8).

Besnard (Livre III) en cite un exemple à la Chevrolière : « Un des prêtres qui lui avaient été le plus opposés lui demanda pardon, rendit un témoignage authentique à ses vertus et le pria de l'associer à lui pour travailler à l'œuvre des missions. Il se signala même par un trait de zèle pour une des dévotions que M. de Montfort avait le plus à cœur, celle du saint-Rosaire. Ayant été chargé pendant une mission de le faire réciter, un jour, il se mit à en relever l'excellence en présence de tout le peuple qui se disposait à entendre le sermon, et dans le même

(8) Grandet, p. 331.

moment, emporté par un mouvement extraordinaire de zèle pour cette sainte prière, il fit vœu à haute voix de le réciter tous les jours de sa vie. Sa conduite répondit constamment aux premières démarches de sa ferveur. Il fit de grands fruits dans l'exercice de son ministère et persévéra jusqu'à la mort dans la fidélité à ses devoirs ».

Autre exemple, cité encore par Besnard (Livre IV), après le témoignage élogieux des trois chanoines de la Rochelle, chargés par l'évêque d'entendre les sermons du missionnaire, si critiqués par ses diffamateurs.

« Pour qu'il ne manquât rien à la justification de M. de Montfort, Dieu voulut que plusieurs de ceux qui avaient le plus cherché à l'humilier fussent les premiers à faire de lui les plus grands éloges. L'un d'eux, homme de qualité, ayant tenu publiquement des propos désavantageux de sa conduite et de ses sermons, ressentit un jour, en l'entendant prêcher, un remords si vrai et si pressant, que le lendemain, de grand matin, il alla le trouver, lui fit des excuses et lui avoua qu'il n'avait pu dormir toute la nuit tant sa conscience lui avait fait de reproches sur ce qu'il avait dit à son sujet. Le saint le reçut avec les égards dus à sa condition, lui parla avec bonté, acheva de le gagner à Dieu et trouva dans la suite en lui un de ses plus zélés défenseurs. Un autre qui était venu jusqu'à faire des railleries impies et scandaleuses de ce que le touchant prédicateur disait en chaire, tomba peu de temps après dangereusement malade. Il le fit prier de venir le voir, lui demanda pardon de tous ses excès, devant ceux de sa famille qui se trouvaient alors à la maison, et s'offrant même à rétracter par un désaveu public ce qu'il avait fausement avancé contre lui, et sur ce que l'humble prêtre lui en fit une défense expresse, il le fit d'une manière plus persuasive encore en le priant de vouloir bien être le dépositaire de sa conscience. Il lui fit une confession générale de toute sa vie et mourut saintement entre ses bras ».

On peut juger à ces exemples divers que, parmi ceux qui de persécuteurs devinrent ses amis, les uns l'avaient combattu de bonne foi, les autres aveuglés par la passion. Mais alors que ses héroïques démonstrations de patience et de pardon en retournaient ainsi plusieurs, elles ne faisaient qu'en enfoncer d'autres dans l'idée ou du moins dans le soupçon qu'il n'était qu'un hypocrite.

## LE CAS DE M. DE VILLEROI

« Le jansénisme régnait à Poitiers en 1705, favorisé par M. de Villeroi, vicaire général de Mgr. de la Poype, écrit Mgr. Laveille. Cet ecclésiastique, à peine âgé de vingt-huit ans, dont le principal mérite était d'être fils du maréchal de Villeroi, devait devenir, plus tard, archevêque de Lyon et y exercer, avec plus d'autorité, la fâcheuse influence qu'on lui attribuait à Poitiers ».

Et en note :

« ... Nommé archevêque de Lyon, en 1714, il fut sacré à Paris dans l'église de la maison professe des jésuites, le 30 novembre 1715 ».

Un fils du favori de Louis XIV soutenant les jansénistes et faisant par sectarisme cet éclat contre M. Grignon l'année où le grand roi, pour en finir avec le subterfuge du « silence respectueux », obtenait de Clément XI la bulle *Vineam Domini* ; de plus, dix ans plus tard, alors que, Louis XIV venant de mourir, les jansénistes relevaient la tête, ce même Villeroi, après avoir été sacré dans la chapelle de la maison professe des jésuites, réservant, sur le siège de Lyon, sa sympathie à leurs adversaires ; était-ce croyable ?

Pour en avoir le cœur net, nous écrivîmes au professeur d'histoire du scolasticat des Pères jésuites de Lyon. Celui-ci voulut bien s'intéresser à la question et, pour plus de sûreté, communiqua notre lettre à un de ses amis très versé dans l'histoire de Lyon. Une quinzaine de jours après, il recevait de cet ami, qui n'était autre que M. Antoine Lestra, la réponse que voici :

« Tu dois trouver que je suis bien long à te répondre, mais j'ai voulu te dire des choses certaines.

Une première démarche aux archives de l'archevêché n'a donné aucun résultat. L'archiviste m'a répondu qu'il ignorait tout de l'épiscopat de François Paul de Villeroi.

Je savais que l'archevêque avait introduit le culte du Sacré Cœur dans le diocèse et qu'il était comme son oncle fort ami des

jésuites. C'était être sûr qu'il n'avait été en rien jansénisant. Les Villeroi comptaient traditionnellement parmi les adversaires des jansénistes. L'oncle de François-Paul, le grand archevêque Camille, l'était au point que, lorsqu'un curé subissait l'hostilité d'un évêque janséniste, il en appelait à l'Officialité primatiale de Lyon qui le rétablissait dans ses droits.

Pour te donner quelques détails précis, j'ai fait une seconde démarche aux archives départementales, et voici ce que je puis te dire :

1716. Les dominicains, en l'absence de l'archevêque François Paul de V., obtiennent d'un vicaire général l'atténuation des thèses de théologie du P. Binet, s.j. A son retour, l'archevêque va célébrer la Fête-Dieu chez les jésuites, y donne la bénédiction et passe trois heures avec eux « en témoignage de son affection pour la Compagnie »

1716. La même année, un dominicain ayant dit en chaire que saint François Régis avait dû quitter la Compagnie se voit retirer le droit de prêcher dans le diocèse par l'archevêque.

1717. Les Bénédictines de St-Pierre et Mme de Villeroi intercedent pour ce dominicain. L'archevêque retire sa sanction, mais va dîner en janvier chez les jésuites. La même année, il présidera leurs thèses.

1718, 3 décembre, Mandement de Mgr. F.P. de Neuville instituant la fête du Sacré Cœur dans tout le diocèse : « Habitez souvent, mes très chers Frères, dans le cœur de Jésus : *Per vulnera carnis patent arcana cordis*, vous dit St Augustin. Vous y trouverez les avantages de protection, de nourriture, de rafraîchissement et de repos que St Bernard qui en avait fait l'expérience, vous promet ».

Voilà qui fait, me semble-t-il, une démonstration en forme. Tu trouveras peut-être plus et mieux dans le P. G. Guittou dont je n'ai pas l'ouvrage ronéotypé sur les jésuites à Lyon sous L. XIV et L. XV.

.....Affectueusement.

Antoine.

On ne s'étonne pas de l'absence de documents à l'archevêché quand on sait comment, en 1793, Lyon fut traité par la Convention, qui aurait voulu effacer jusqu'à son nom et lui donna celui de *Commune-Affranchie*.

*Succession des archevêques de Lyon :*

1653-1693 Camille de Neuville de Villeroi, le grand archevêque,  
1693-1714 Claude de St-Georges.

1714-1731 François Paul de Neuville de Villeroi.

L'expulsion de J-F. Régis de sa Congrégation (accusation articulée en chaire contre les jésuites par *le dominicain*) avait été inventée de toutes pièces par un janséniste d'une rare effronterie, Louis Maille (né à Brignoles, en Provence), alors que se préparait à Rome la béatification de l'apôtre du Vivarais, béatification qui serait une victoire pour la Compagnie de Jésus et qu'il fallait empêcher à tout prix. Cet ecclésiastique, qui n'en était pas à sa première intrigue, eut le front d'aller conter sa fable à l'avocat même de la cause, le jeune Prosper Lambertini, le futur Benoît XIV. Il se répandit en louanges sur les vertus et les miracles de François Régis. Lui-même avait reçu de ce saint missionnaire des grâces insignes et lui était fort dévot. Au milieu de ces éloges, il insinuait que les jésuites, jaloux de ses succès, l'avaient exclu de leur société, et qu'il était mort vicaire à Lalouvesc. On devine la stupeur de Clément XI, quand Lambertini lui fit part de cette révélation. On procéda à une nouvelle enquête, et la fourberie fut si bien démasquée que son auteur fut incarcéré au château Saint-Ange. (1)

Voilà donc un Villeroi qui non seulement n'était ni janséniste ni jansénisant, mais qui ne ressemble en rien au Villeroi que suggère Grandet, écrivant d'après ses informateurs : ce Villeroi sujet aux préventions, impulsif, violent, dur, cassant. Dans le vicaire général de Mgr. de la Poype qui semonça si vertement en public M. Grignon et le fit chasser de Poitiers, eût-on jamais pensé voir un ami des jésuites, de ces religieux si paternels à notre saint, qui avait pour confesseur l'un d'entre eux, le P. de la Tour, et, avec leur agrément, formait à la piété et à la pratique de la pénitence une quinzaine de leurs écoliers, l'élite du collège ? Homme de Dieu et homme de cœur, tel apparaît l'arche-

(1) Georges Guitton, s.j., *Saint Jean-François Régis* (Livre VI, ch. XLV).

vêque de Lyon, zélé propagateur de la dévotion assez nouvelle au Sacré Cœur de Jésus, ennemi de l'intrigue, de la fraude et du mensonge, sensible à la peine des calomniés et prompt à leur témoigner sa sympathie ; bref un ecclésiastique digne en tout point de l'estime de l'excellent Mgr. de la Poype, alors qu'il n'était qu'un de ses Grands Vicaires.

Le fait qu'un homme d'Eglise de son mérite et aussi instruit des comportements habituels de M. Grignon l'ait traité d'une manière apparemment si injuste est une nouvelle preuve que ceux dont le missionnaire eut tant à souffrir n'étaient pas nécessairement des personnes aveuglées par la passion, prévenues ou insuffisamment renseignées. Le bûcher de mauvais livres avec sa figure du diable ne fut pour M. de Villeroi qu'une occasion de jeter à la face de M. Grignon devant son auditoire de naïfs admirateurs ce qu'une autorité diocésaine pensait de ses extravagances et de mettre en garde un peuple trop crédule. Grandet nous a dit jusqu'à quel point au cours de ses missions, en ville et dans les faubourgs, l'apôtre avait conquis la masse des Poitevins. Il fallait mettre un terme à cet engouement. Encore, pour éviter le scandale, M. de Villeroi ne dut-il pas dire ce qu'il pensait depuis longtemps de la personne même du missionnaire, car, si M. Grignon n'était certainement pas le saint que croyait le peuple, que pouvait-il bien être avec tout son extérieur si affiché de sainteté ? Et quel saint, quel prodige d'humilité, aurait-il fallu qu'il fût pour qu'un tel succès ne lui tournât pas la tête ?

Le P. Besnard nous dit que Mgr. de la Poype, absent au moment du bûcher, fut fortement impressionné par la peinture qu'on lui fit des singularités du missionnaire. Mais qu'avait-il à apprendre sur M. Grignon, depuis plus de trois ans qu'il le voyait à l'œuvre ? Supposé qu'à son retour Mgr. de Révol, sacré à Poitiers, le 8 novembre 1705 (date fournie par Laveille p.184), fût déjà parti, comme c'est vraisemblable, pour son évêché d'Oloron, le prélat ne pouvait ignorer le haut témoignage d'estime que son ancien Vicaire Général, de quinze ans plus âgé que M. de Villeroi, avait tenu à rendre au missionnaire après sa sanglante humiliation.

A propos de cet incident du bûcher, M. Dubois, directeur général de Poitiers, et ancien confrère de notre saint dans cet établissement, écrivant à Grandet (2) (25 mai 1718) une lettre

(2) Grandet, p. 475.

pleine de précieux détails, notait celui-ci : « Tout le monde sait la grande humiliation que lui attira une femme superbe et orgueilleuse sur la fin d'un mission, parce qu'il lui avait refusé une croix qu'on mettait sur le bras, pour quelque opiniâtreté invincible de cette entêtée. Elle employa le crédit des puissances ecclésiastiques pour se venger de ce prétendu affront, et à la fin d'un discours public de notre zélé missionnaire, on lui en fit une correction publique dans l'église, lui encore en chaire ».

Pourquoi Grandet dans son récit ne rapporte-t-il pas cette précision et se contente-t-il d'incriminer un curé de Poitiers associé à M. Grignon dans le travail des missions et contraire à ses sentiments, lequel, au lieu d'avertir celui-ci des boudins et des saucisses que des libertins avaient pendus à la tête du mannequin de la mondaine figurant le diable, alla trouver un des Grands Vicaires (M. de Villeroi) et lui fit la description que l'on sait ? L'historien, informations prises, n'aurait-il vu dans le détail donné par Dubois et si peu flatteur pour le curé dénonciateur et pour le Grand Vicaire qu'un raconter ?

Typique est le cas de M. de Villeroi. Il nous dit combien on doit se méfier du jour sous lequel la plupart des informateurs du premier biographe de Montfort, grands admirateurs du missionnaire pendant sa vie et plus encore après sa mort en odeur de sainteté, nous montrent les gens d'Eglise qui le persécutèrent. Sans nommer M. de Villeroi dans sa lettre au Doyen de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le P. de la Tour (2) le met sans doute au nombre des supérieurs ecclésiastiques qui, sous prétexte que la prudence surnaturelle et le zèle ardent de M. Grignon lui faisait faire des choses qui selon la prudence ordinaire, passent pour des actions imprudentes et ridicules, le condamnaient, le maltraitaient, l'arrêtaient, l'interdisaient. Pour lui et pour les autres attestateurs des vertus du missionnaire, il fallait être aveuglés par le préjugé et manquer complètement d'esprit surnaturel pour ne pas croire à sa sainteté tellement elle était évidente.

(3) Grandet, p. 456.

## CHAPITRE VIII

### IL S'AGREGE A LA TROUPE DE M. LEUDUGER, SUCCESSEUR DU P. MAUNOIR. COMMENT IL EN FUT EXCLU, ET POURQUOI IL JUGEA BON DE QUITTER LE DIOCESE DE SAINT-MALO.

Revenu de Rome avec le titre de Missionnaire Apostolique et la désignation par le Souverain Pontife de son champ d'action, M. Grignon avait pris de Poitiers la route du Mont Saint-Michel pour mettre sous la protection du grand Archange sa campagne d'évangélisation. S'étant de là transporté à Rennes, il y retrouva, à ses visites à l'hôpital, le vieil aumônier qu'il avait connu au temps qu'il était étudiant au collège des jésuites, M. Bellier. « J'engageai M. Grignon, revenu de Rome dans notre ville, écrira plus tard cet homme de Dieu, d'aller dans l'évêché de Saint-Brieuc avec un des premiers et des meilleurs missionnaires du royaume, nommé Leuduger, mon bon ami ou plutôt mon maître, afin de travailler sous la conduite d'un directeur aussi expérimenté, autant approuvé de tout le monde que le bon M. Grignon a été persécuté pour être extraordinaire » (\*).

M. Leuduger, chanoine scolastique de Saint-Brieuc, successeur du P. Maunoir et héritier de ses méthodes, notre saint avait souvent pensé à lui comme à l'homme de France probablement le plus entendu dans la conduite des missions paroissiales. Mais son intention était bien que si, un jour, il se mettait à son école, ce serait uniquement pour profiter de son expérience et non pas, comme l'espérait le bon aumônier, pour s'instruire dans l'art, auquel il s'était montré si réfractaire à Saint-Sulpice, d'être approuvé de tout le monde. Est-il possible, soit dit en passant,

(\*) Lettre à M. Rigault, ancien curé de Saint-Michel-de-la-Palude, 3 septembre 1719).